



Fiche de données sécurité conforme 1
Règlement (UE) n° 453/2010 EC (REACH)
Date d'édition : 11.03.2010
Modifiée le : 25.07.2012

SEMISOLEC 145 C

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom Commercial SEMISOLEC 145 C
Nr ISO : 7900

Fabriquant / Fournisseur E.C.T.P, Chaussée de Dinant 39- B-5537 ANHEE
Tel +32 82 61 18 84 / Mail ectp@skynet.be

Renseignements Th. HYPERSIEL – Tel +32 475 40 59 67

Téléphone d'urgence: +32 70 24 52 45

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phases R aucune

Remarques particulières sur les risques encourus

Danger d'atteinte aux poumons suite à une exposition à long terme aux poussières minérales

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractéristiques

Mélange d'agréats pour des applications réfractaires

Composants dangereux

Composant	CAS N°	Poids %	Symbole	Risque
Ciment alumineux	65997-16-2	>20<35	-	-
Chamotte	1302-93-8	>50<100	-	-
Argile kaolinite	1318-74-2	>1<5	-	-



SEMISOLEC 145 C

4. PREMIERS SECOURS

Remarque générale

Eloigner immédiatement toute personne contaminée et la transporter à l'air frais

Après inhalation

En cas de malaise, consulter un médecin

Contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire. Si des troubles persistent, consulter un spécialiste

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Remarque générale

Tel qu'il est délivré, le produit n'est ni combustible, ni explosif

Mesures d'extinction

Compatible avec toute mesure d'extinction d'un feu environnant

Mesures d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Non déterminé

Risques particuliers résultant de l'exposition aux produits de la combustion éventuelle

Non déterminé

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Eviter le contact avec les yeux et la peau + se référer au paragraphe 8 pour les limites d'exposition

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux

Méthodes de nettoyage

Ramasser mécaniquement, en évitant tout dégagement de poussières



SEMISOLEC 145 C

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Utilisation de moyens techniques par exemple l'extraction de la poussière locale pour être en conformité avec la législation du travail sur les durées limites d'exposition

Emballage

Conserver dans l'emballage d'origine sacs ou big bags

Stockage

A l'abri de l'humidité, dans un endroit tempéré (hors gel)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour la poussière inhalable totale ainsi que pour les agents chimiques en Belgique

Composants et valeurs limites

Substance	CAS N°	Valeur limite pour la durée max d'exposition 8hr TWA mg/m ³
Poussière totale <1% Silice cristallisée	-	10
Ciment Alumineux	65997-16-2	5
Chamotte	1302-93-8	5
Argile kaolinite	1318-74-2	5



SEMISOLEC 145 C

Protection respiratoire

Filtre P2, demi masque avec filtration des particules

Protection des yeux

Lunettes de protection



Protection de la peau

Vêtements de sécurité

Protection des mains

Gants de travail de protection



Mesures d'hygiène

Nettoyer correctement après le travail / la manipulation

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Mélange sec d'agrégats et de poudres fines

Point de fusion

Supérieur à 1500°C

Densité en vrac

1,00 gr/cm³

Solubilité

Légèrement soluble dans l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter

Aucune réaction au contact de l'air. L'exposition à l'humidité peut causer une agglomération de particules qui, quoique non dangereuse, peut endommager le produit.

Matières à éviter

Aucune identification menant à une réaction dangereuse ou une instabilité

Produits de décomposition

Pas de produits de décomposition dangereux connus



Fiche de données sécurité conforme 5
 Règlement (UE) n° 453/2010 EC (REACH)
 Date d'édition : 11.03.2010
 Modifiée le : 25.07.2012

SEMISOLEC 145 C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Remarques générales

Absence de données toxicologiques / Non soumis à étiquetage ou identification
 Selon les standards de l'hygiène industrielle, ce matériau ne présente pas de menace pour la santé.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Remarques générales

Pas de propriétés écologiquement nuisibles connues. Ce produit est considéré comme inerte pour l'environnement. Il ne doit cependant pas être éliminé sans contrôle.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit en tenant compte de la réglementation locale en vigueur

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non nettoyables / recyclables doivent être éliminés de la même manière que le produit

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN – Béton réfractaire
 Marchandise non dangereuse

Transport maritime IMDG

UN – Béton réfractaire

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN – Béton réfractaire

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Remarques sur l'identification

Ce produit est non soumis à étiquetage selon les Directives Européennes



SEMISOLEC 145 C

16. AUTRES DONNEES

Utilisation recommandée et restrictions

Consulter la fiche technique du produit disponible sur demande

Informations complémentaires

Ces informations ont été obtenues de sources sûres mais ne peuvent être considérées comme exhaustives. Elles sont seulement données à titre d'indication, sans garantie exprimée ou implicite.

Les conditions ou les méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation et de mise à la décharge ne sont pas sous notre contrôle et au-delà de notre connaissance.

Par conséquent, nous ne pouvons être tenus responsables pour les pertes, les dommages ou frais liés à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou pour la disposition des déchets.